

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 14

Artikel: Pères nourriciers, assurance-vieillesse et sélection naturelle
Autor: F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vées aux gros personnages. « Il nous semblait, dit-il, qu'aux premiers rangs ce n'étaient pas les plus honorables. »

Le même jour, Montaigne passa l'Arat (l'Aar) à Broug, belle petite ville de MM. de Berne ; et de là, vînmes voir une abbaye (Königsfelden) que la reine Catherine de Hongrie donna aux seigneurs de Berne l'an 1524, où sont enterrés Léopold, archiduc d'Autriche, et grand nombre de gentilshommes qui furent défait par les Suisses l'an 1386 (bataille de Sempach). En cette abbaye, il y a des miches de pain toutes prêtées et de la soupe pour les passants qui en demandent. »

Après avoir franchi sur un bac « la rivière Reix (Reuss) qui vient du lac de Lucerne », Montaigne arrive à Baden. Il ne logea pas dans la ville même, mais au bourg « qui est au bas de la montagne, le long d'une rivière, ou un torrent plutôt, nommé Limaq (Limmatt) qui vient du lac de Zurich. » Quant aux bains, le Journal de voyage en loue fort l'aménagement :

« Il y a deux ou trois bains publics découverts, de quoi il n'y a que les pauvres gens qui se servent. Les autres en fort grand nombre sont enclos dans les maisons, et les divise-t-on en plusieurs cellules particulières, closes et couvertes, qu'on loue avec les chambres ; lesdites cellules les plus délicates et mieux accommodées qu'il est possible, y attirant des veines d'eau chaude pour chacun bain... Qui aura à conduire des dames qui se veuillent baigner avec respect et délicatesse, il les peut mener là, car elles sont aussi seules au bain, qui semble un très riche cabinet, clair, vitré, tout autour revêtu de lambris peint et planché très proprement, à tout (avec) des sièges et des petites tables pour lire ou jouer si on veut, étant dans le bain. »

Lorsqu'on se reporte à l'époque (1580) où Montaigne écrivait ces lignes, on doit reconnaître que les installations de Baden méritaient bien l'éloge qu'il leur décerne. Veut-on maintenant connaître la description qu'en fit, en 1417, un autre célèbre écrivain, l'humaniste Le Pogge ? « Quant aux bains dans les hôtelleries, dit-il, ils sont superbement ornés, et communs aux deux sexes. Une cloison de bois sépare bien les hommes des dames, mais les petites fenêtres dont elle est percée pour qu'ils puissent boire et manger ensemble, leur permettent de se voir et de se toucher, ce à quoi ils ne manquent pas. Au-dessus des loges courrent des couloirs où se rencontrent les hommes pour jaser, et, bien entendu, chacun est libre de faire une visite au

bain voisin, d'y plaisirner, de s'y réjouir l'humour, chose qui ne se fait sans qu'en y entrant ou en sortant, on ne croise jolies baigneuses aux appâts à peine voilés. » Puis, après avoir dépeint comiquement les repas en commun, servis sur des tables flottantes. Le Pogge continue ainsi : « Il est merveilleux de voir l'innocence de ces gens et de quel air naïvement confiant ils considèrent les privautés dont usent avec leurs femmes les baigneurs étrangers : rien ne les émeut, tout leur paraît au mieux ou plutôt ils n'y prennent pas garde... »

Si Montaigne vante les bains de Baden, il n'éprouve pas moins d'admiration pour ses auberges : « Les logis sont très magnifiques. En celui où nous logions, il s'est vu pour un jour trois cents bouches à nourrir. Il y avait encore grand'compagnie quand nous y étions, et bien cent septante lits qui servaient aux hôtes qui y étaient. Il y a dix-sept poiles (chambres communes) et onze cuisines, et en un logis voisin du nôtre, cinquante chambres meublées. »

« L'eau au boire est un peu fade et molle, comme une eau battue, et quant au goût elle sent au soufre ; elle a je ne sais quelle piqure de salure. Elle est moins nette que les autres eaux que nous avons vues ailleurs, et charrie en la puissant certaines petites filandres fort meunes. Elle n'a point ces petites étincelles qu'on voit briller dans les autres eaux soufrées, quand on les reçoit dans le verre, qu'ont celles de Spa... Son usage à ceux du pays est pour le bain, dans lequel ils se font corneter (ventousser) et saigner si fort, que j'ai vu les deux bains publics parfois qui semblaient être de pur sang. Ceux qui en boivent à leur coutume, c'est un verre ou deux pour le plus. »

Montaigne, lui, en prit, le lendemain de son arrivée, sept petits verres « qui revenaient à une grosse chopine » ; le jour suivant, il s'en administra cinq grands verres, ce qui « pouvait faire dix de ces petits ou une pinte ». Tandis que les gens du pays demeuraient toute la journée dans l'eau, mais jusqu'à la ceinture seulement, lui s'y tint une demi-heure « engagé jusqu'au col, étendu le long de son bain. »

A en croire Montaigne, les hôteliers de Baden s'entendaient à merveille à faire payer aux nobles baigneurs les commodités qu'ils leur offraient : « L'exaction du paiement est un peu tyrannique, comme en toutes nations, et notamment en la nôtre envers les étrangers. Quatre chambres garnies de neuf lits, desquelles deux avaient poiles et un bain, nous coûtèrent un écu par jour chacun des maîtres, et des servi-

teurs, quatre batz, c'est-à-dire neuf sols, et un peu plus pour chaque ; les chevaux six batz, qui sont environ quatorze sols par jour ; mais outre cela, ils y ajoutèrent plusieurs friponneries, contre leur coutume. »

(A suivre.)

Pierre Alin à Yverdon. — Lundi soir, Yverdon aura le très grand plaisir d'entendre Pierre Alin, le poète-compositeur très goûté à Paris, le chansonnier délicat et original dont Lausanne applaudit les premiers succès, et qui est des nôtres. Il aura à salle comble, c'est évident. Nous savons même des Lausannois qui se proposent d'aller, dans la capitale du Nord, applaudir l'artiste si sympathique auquel ils gardent un fidèle et affectueux souvenir.

On nous assure que Pierre Alin reviendra en automne et que Lausanne aura son tour. Bon, alors !

Pères nourriciers, assurance-vieillesse

et sélection naturelle.

DANS son intéressante causerie, M. W. Morton nous a donné de piquants renseignements sur la vie de famille, telle qu'on la comprend chez les Battaks (Sumatra).

Dans le sud de l'île, habitent des Battaks cannibales. A l'occasion d'une fête religieuse qui se célèbre chaque année, ils font grimper les vieillards à un arbre qu'ils secouent ensuite. Les vieux qui tombent sont censés ne plus rien valoir ; alors, on les mange !

De cette façon, ceux qui ne sont plus bons à rien, sont encore bons à quelque chose ; et quand l'âge et les infirmités sont venus, les vieux nourrissent encore leurs enfants.

Charmant tableau de famille ! Les enfants sont réunis au pied de l'arbre, que les aînés « grulent » congrûment. Les plus jeunes surveillent avec attention les dégringolades et se réjouissent par avance du plat de choix qui viendra corser le menu quotidien, que partagent, heureux et satisfaits, les anciens ayant subi avec succès l'épreuve sur les hautes branches. Mais, hélas, leur gourmandise sera tempérée par la perspective de l'ascension de l'année suivante à « l'arbre généalogique » et ils se diront, non sans une pointe de mélancolie, que certains d'entre eux feront les frais du prochain extra.

Car tel est le sort inéluctable des vieux Battaks : on descend de l'arbre pour tomber dans la poêle à frire !

F.

Gens pressés. — Un mot de médecin, superbe..., car il est authentique :

— Toi, mon ami, tu feras un fameux militaire ! On peut être bon officier et mauvais prophète : il ne prévoyait pas que je n'aurais jamais d'autre arme qu'un arc de noisetier !

Avec une âme de feu, j'avais en effet un corps délicat, affaibli par une maladie d'enfant qui m'a longtemps fait osciller entre la vie et la mort. Je devais subir le sort des faibles : à l'école, je fus froissé, meurtri de toutes manières par quelques gros garçons, jaloux de mes succès ; je dus renoncer à tous les jeux, qui me passionnaient, pour me mettre à l'abri de leurs boursades. Certes, j'en aurais supporté bien d'autres si je n'avais reçu des coups plus meurtriers que des coups de poing, et qui me dégoûtaient, non pas du cache-cache ou du saute-mouton, mais presque de la vie. J'apportais dans l'amitié une confiance et une ferveur qui furent assez mal placées, je l'avoue. Je me souviendrai toujours, car je suis de ceux qui n'ont pas l'oubli facile, des déchirements dont j'ai saigné dès l'âge de dix ou douze ans, en voyant des visages aimés se montrer un beau jour indifférents, hostiles ; de découvrir la trahison dans un cœur ami, de voir déchoir tout d'un coup des intimes dont j'étais fier, qui me paraissaient beaux et parfaits comme des dieux. Je ne voulais pas le croire, mes yeux me mentaient ; non, non, un ami ne change pas ainsi !... C'est alors que doutant de Dieu et des hommes, comme je disais, — car les enfants qui lisent un peu et qui sentent beaucoup aiment les

FEUILLET DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

LES TROIS ÉTAPES ou la vie de Lucas Meuront.

PAR SAMUEL CORNUX

I

Je suis né d'une honnête famille de cultivateurs, dans une ferme cachée au pied des montagnes, derrière une église isolée. Quelques hauts bâtiments ncirs et tristes se serrent autour des piliers trapus du vieil édifice roman, devenu un temple, mais qui dépendait jadis de la célèbre abbaye de Saint-Maurice. Cet endroit porte le nom général de Cloître ; un moûtier s'élevait, en effet, derrière l'église, avant la conquête du Pays de Vaud par les Bernois. Au dire de mon père, quelques dalles à moitié enfouies, des restes de colonnades se remarquaient encore dans notre verger, il n'y a pas trois quarts de siècle. Ces débris vénérables lui ont servi à construire notre ferme.

A dix minutes du Cloître, un gros bourg décoré du nom de ville allonge dans la vallée du Rhône son unique rue noire et tortueuse.

Je perdis mes parents de bonne heure. Un oncle, déjà âgé, se chargea de m'élever. Il était bon, mais froid et taciturne. Aussi j'allais volontiers à l'école, où mon cœur impétueux reçut d'abord avec abondance ce qu'on lui mesurait à la maison. Je m'étais lié avec certains camarades, à qui j'aurais tout donné et moi-même par dessus. Puis un terrible événement, qui secoua pour longtemps toute ma génération, m'empêcha de trop sentir que j'étais orphelin. Y avait-il moyen de trouver le temps long, même pour un enfant qui n'avait pas de mère, quand la guerre franco-allemande jetait dans les vallées reculées de nos Alpes, avec de pauvres pantalons rouges internes et lamentables, les échos éteints de ses gloires et de ses misères ?

J'étais né d'humeur turbulente, avide de mouvement, d'aventures lointaines, de bruit d'armes et de sons de trompettes. A la maison, mon oncle devait m'imposer sans cesse le silence, mais je prenais ma revanche dehors, sur la place publique. Des défilés de troupes, des roulements de fourgons et de canons soulevaient mille rumeurs dans nos villages paisibles. Moi, l'arc à l'épaule, je marchais au son du clairon, bien au pas, dans le rang. Un capitaine me voyant un jour au milieu de ses soldats, se garda de me rudoyer ; il me frappa amicalement sur l'épaule :